

**Projet de fiche descriptive de l'enquête sur internet (cnis.fr).
Il vous appartient de la mettre à jour si nécessaire et de la renvoyer à
frederic.pala@insee.fr, copie à secretariat-general@cnis.fr**

5 **Statut de l'enquête**

<i>Enquête nouvelle/édition</i> <i>Rayer les mentions inutiles</i>	Reconduite par un nouvel avis d'opportunité (enquêtes annuelles ou infra-annuelles)
<i>Initiative</i> <i>Rayer les mentions inutiles</i>	Enquête d'initiative européenne, dépendante d'un règlement européen (obligatoire)
<i>Contenu du questionnaire</i> <i>Rayer les mentions inutiles</i>	Entièrement défini par un règlement européen

Champ de l'enquête

<i>Unité statistique enquêtée</i> <i>Rayer les mentions inutiles</i>	Établissement
<i>Champ statistique couvert</i>	Le champ de l'enquête recouvre l'ensemble des biens et des services de la consommation des ménages, à l'exception notable des loyers, de l'électricité, du gaz et de l'éducation marchande. Les unités enquêtées sont les points de vente de l'agglomération parisienne (y compris des sites internet vendant dans la région parisienne, qu'ils y soient situés ou non). Les magasins physiques sont privilégiés pour les enseignes disposant également de sites internet, de manière à pouvoir observer si les produits correspondent vraiment aux définitions et à ne pas prendre en compte des frais de transport relativement élevés pour les articles aux prix modérés. Le nombre de points de vente enquêtés est extrêmement variable selon les produits concernés.
<i>Champ géographique</i>	Agglomération parisienne (volet d'une enquête internationale permettant des comparaisons entre pays)

Présentation de l'enquête :

<i>Titre(s) du(es) questionnaire(s)</i>	Enquête « Parités de Pouvoir d'Achat » (PPA)
<i>Objectifs</i>	L'enquête européenne sur les parités de pouvoir d'achat (PPA) est pilotée conjointement par Eurostat et l'OCDE depuis 1980. L'enquête est régie par quatre règlements européens n°1445/2007, n°193/2011, n°1163/2015 et n°3171/2024 (modifiant le règlement n°1445/2007). L'enquête a pour objectif de collecter de l'information nécessaire pour le calcul des parités de pouvoir d'achat, construction statistique associant niveau relatif des prix et taux de change monétaire. Les parités de pouvoir d'achat permettent les comparaisons internationales de prix et de volumes sur l'ensemble du champ des dépenses de consommation des ménages, des dépenses des administrations publiques, et de la formation brute

de capital fixe des unités résidentes.

Thème du (ou des) questionnaire(s)	<p>Les enquêtes de prix à la consommation PPA visent à connaître les prix de biens et services consommés par les ménages à partir d'un panier commun à tous les pays participant au programme. Six enquêtes se succèdent sur un cycle de trois ans qui portent sur un ou plusieurs thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Alimentation-boissons-tabac ;- Apparence (habillement et chaussures) et bien être de la personne ;- Maison et jardin (dont biens durables hors meubles) ;- Transports hôtels et restaurants ;- Services (divers) ;- Santé (produits et services médicaux) et meubles.
Historique	<p>Il s'agit de la reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label. L'enquête européenne sur les parités de pouvoir d'achat (PPA) est pilotée conjointement par Eurostat et l'OCDE depuis 1980.</p>
Faits marquants précédentes éditions	<p>L'enquête a permis de produire chaque année des parités de pouvoir d'achat entre pays européens, et de s'en servir pour déflater les agrégats de comptabilité nationale afin de les rendre comparables entre pays.</p>
Concertation	<p>La liste des produits enquêtés est définie à un niveau européen. Pour assurer la coordination, différentes instances se réunissent au niveau européen :</p> <ol style="list-style-type: none">1/ deux réunions des coordinateurs nationaux PPA (tous les semestres),2/ une réunion Groupe de Travail à Eurostat (une fois par an) ;3/ une réunion générale à l'OCDE (une fois tous les 2 ans). <p>.</p>
Origine de la demande	<p>Commission européenne (règlement communautaire)</p>
Place dans un dispositif statistique	<p>L'enquête s'inscrit dans le cadre du Programme de comparaison internationale (PCI) de l'ONU, dont le Programme de Comparaison Européenne (PCE) co-piloté par Eurostat et l'OCDE est la déclinaison au niveau de l'Europe.</p> <p>Outre le champ couvert par l'enquête « Parités de Pouvoir d'Achat » sur la consommation des ménages, le programme PPA appréhende également les dépenses de loyers, d'électricité et de gaz des ménages, les dépenses de consommation finale des administrations publiques, ainsi que la formation brute de capital fixe, par le biais de questionnaires spécifiques ou l'exploitation de bases de données européennes (par exemple énergétiques).</p>
Extension(s) régionale(s)	<p>Aucune</p>
Utilisateurs	<p>En premier lieu, les parités de pouvoir d'achat sont mobilisées dans le cadre du Programme de Comparaison Européen par l'OCDE et Eurostat ainsi que d'autres directions générales de la Commission européenne (en particulier pour les comparaisons économiques entre pays, les droits aux fonds structurels européens et la revalorisation des fonctionnaires européens travaillant hors de Bruxelles et du Luxembourg). Mais d'autres organismes internationaux tels que l'ONU et la Banque Mondiale les utilisent également dans le cadre du Programme de Comparaison Internationale. Plus généralement, les résultats étant disponibles sur les sites internet d'Eurostat et de l'OCDE, ils</p>

peuvent être utilisés par toute personne ou organisation intéressée par les comparaisons internationales.

Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Une enquête thématique par semestre, le même thème revenant tous les 3 ans.
Période de collecte	Les collectes durent cinq semaines et ont lieu tous les six mois, la première en avril-mai et la seconde en octobre-novembre
Mode de collecte détaillé	<p>La collecte est réalisée sur tablettes à l'aide d'un outil portable (appelé "Caprix"), utilisé aussi pour l'IPC français et l'enquête de Comparaison Spatiale des niveaux de Prix à la consommation entre territoires français (ECSP).</p> <p>Les enquêteurs disposent de la tablette comprenant l'outil Caprix pour réaliser la collecte. Ils peuvent ainsi visualiser les articles pour lesquels ils doivent collecter le prix, les caractéristiques très détaillées de ceux-ci -dans un souci de comparabilité internationale-, le type de magasin où doit être effectué le relevé. Les enquêteurs sont affectés à un secteur géographique donné de l'agglomération parisienne.</p> <p>Les résultats obtenus sur l'agglomération parisienne sont ensuite extrapolés au niveau national grâce à des coefficients spatiaux calculés à partir des données de l'Enquête de Comparaison Spatiale des niveaux de Prix à la consommation entre territoires français (ECSP), dont la prochaine édition aura lieu à l'automne 2028.</p> <p>Il est par ailleurs prévu d'explorer l'utilisation de webscraping pour certaines enquêtes.</p>
Comitologie	Au niveau européen, un « comité technique » rassemblant l'OCDE, Eurostat, les coordinateurs européens de l'enquête et quelques experts se réunit plusieurs fois par an, notamment avant chaque enquête, en plus des instances de concertation déjà citées.
Contraintes pour l'enquête	Dans la plupart des cas, donner accès à son établissement aux enquêteurs pour qu'ils puissent y relever les prix. L'enquêteur se présente à l'entrée du magasin avec la lettre avis officielle qu'il présente.
Organisme collecteur	INSEE – Direction Régionale d'Île-de-France – Division Prix à la Consommation et Enquêtes Ménages
Plan de sondage	<p>L'enquête s'effectue selon un sondage à plusieurs dimensions :</p> <p>A) Les produits : une liste est proposée par Eurostat.</p> <p>B) Les types de magasins (« formes de ventes »). Les types de magasins couverts sont essentiellement déterminés à partir de la base de sondage de l'indice des prix à la consommation (IPC).</p> <p>C) Les secteurs géographiques (auxquels sont affectés les enquêteurs). L'agglomération parisienne représente environ 400</p>

communes franciliennes.

NB : En moyenne environ 700 établissements sont enquêtés, mais ces derniers ne sont pas une dimension directe du plan de sondage : les enquêteurs sont libres de choisir les points de vente figurant dans leurs zones correspondant à la forme de vente stipulée (avec des consignes strictes pour maximiser le nombre de points de vente visités dans leur zone, comme l'interdiction de faire plusieurs relevés pour le même produit dans le même point de vente par exemple).

Taille de l'échantillon

700

Service(s) producteur(s)

Service producteur principal

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Autres services producteurs

Aucun

Partenariat

Aucun

Date prévisionnelle de la première publication

Au niveau européen les Parités de pouvoir d'achat donnent lieu aux publications suivantes:

- Un communiqué de presse deux fois par an présentant les données de PIB et de consommation des ménages par habitant exprimées en Standard de Pouvoir d'Achat ;
- La publication des comparaisons de prix pour les pays de l'Union européenne par groupes de produit dans la collection Statistiques en bref d'Eurostat ;
- Les indices de comparaisons de prix et de volumes par groupe de produits et par pays dans les bases de données en ligne d'Eurostat et de l'OCDE.

